

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_233 : DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPÉEN 2021 - APPUI AUX STRUCTURES D'INSERTION, COORDINATION ET ANIMATION DE L'OFFRE D'INSERTION - ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES PUBLICS EN PARCOURS D'INSERTION

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_233 : DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPÉEN 2021 - APPUI AUX STRUCTURES D'INSERTION, COORDINATION ET ANIMATION DE L'OFFRE D'INSERTION - ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES PUBLICS EN PARCOURS D'INSERTION

Pilote : Politique de la ville

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

Le Département va lancer un nouvel appel à projet pour le cofinancement du fonds Social Européen (FSE) sur la programmation 2014-2020 prorogée 2021. L'Albigeois va donc poursuivre son action en faveur de l'insertion. Ce dispositif reste ancré dans un objectif de cohésion et d'inclusion sociales, de lutte contre les discriminations et accompagne les politiques des communes et de l'Agglomération en matière d'insertion professionnelle, de formation et d'emploi pour tous les publics du territoire en situation de précarité.

Au titre de 2021, l'opération de l'Agglomération reste sur deux axes qui sont :

- L'appui aux structures d'insertion, la coordination et l'animation de l'offre d'insertion (20% du coût de l'opération) ;
- L'accompagnement socioprofessionnel des publics en parcours d'insertion, (80% du montant de l'opération) ;

Par ailleurs, la valorisation des salaires versés aux saisonniers insertion y compris pour l'emploi de publics de Cantepau dans le cadre de petits chantiers avec le Projet de Rénovation Urbain (PRU) « Cantepau demain » est maintenue.

Aussi, pour renforcer le suivi des publics en parcours, l'opération 2021 prévoit l'intervention d'un alternant en formation de conseiller en insertion professionnelle. Il faut noter, que si le FSE ne cofinance pas les contrats aidés d'insertion, s'agissant ici d'un contrat d'apprentissage, le FSE prend en charge 50% du salaire versé à l'alternant.

Compte tenu de ces dispositions, le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2021 est le suivant :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS	%
Appui, coordination, animation et suivi opérationnel des publics en insertion	57 960,00 €	FSE	104 400,20 €	50,00%
Location du logiciel de suivi des publics VISUALCOURSE	1 040,00 €	Etat contrat de ville	6 000,00 €	2,87%
Rémunération versées en faveur des publics en parcours	64 000,00 €	Formation apprentissage FIPHFP	12 600,23 €	6,03%
Suivi socioprofessionnel et accompagnement des publics-salaire CIP	35 250,00 €			
Suivi socioprofessionnel et accompagnement des publics-salaire alternant	15 750,33 €			
Frais indirects forfait 20%	34 800,07 €			
		Total des financements publics	123 000,43 €	58,91%
		Autofinancement de la collectivité	85 799,97 €	41,09%
TOTAL DES DEPENSES	208 800,40 €	TOTAL DES RECETTES	208 800,40 €	

Dans le présent plan de financement, le montant d'aide sollicité auprès du FSE est de 104 400,20€ soit 50% du coût total.

Compte tenu que les contrats d'apprentissage bénéficient également d'aides, au final, avec la subvention du contrat de ville, le taux des aides publiques est de 58,91%.

Le reste à charge pour l'Agglomération, au titre de l'opération cofinancée par le FSE, est de 85 799,97€ soit 41,09%.

Il faut noter que l'aide majeure du FSE permet à l'Agglomération de doubler sa capacité d'action. Sans cet apport l'Agglomération ne pourrait pas seule supporter les 120 parcours prévus.

La contribution du contrat de ville est indispensable car elle fait levier pour l'octroi du FSE. Ce dernier ne peut pas être le seul financement public.

Enfin, en fonction des moyens mobilisés pour réussir les accompagnements, l'indicateur de coût moyen d'un parcours varie de 1 000 à 2 000€. Avec 1 740€, l'Agglomération est dans la fourchette haute car elle mobilise des moyens supplémentaires comme les salaires pour l'action saisonniers insertion ou l'alternant.

Je vous propose :

D'approuver le projet et le plan de financement prévu, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour « l'appui aux structures d'insertion, la coordination et l'animation de l'offre d'insertion » et « l'accompagnement socioprofessionnel des publics en parcours d'insertion », au titre du dossier de demande de subvention du Fond Social Européen, pour 2021,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 27 octobre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet et le plan de financement prévu, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour « l'appui aux structures d'insertion, la coordination et l'animation de l'offre d'insertion » et « l'accompagnement socioprofessionnel des publics en parcours d'insertion », au titre du dossier de demande de subvention du Fond Social Européen, pour 2021, et établit comme suit :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS	%
Appui, coordination, animation et suivi opérationnel des publics en insertion	57 960,00 €	FSE	104 400,20 €	50,00%
Location du logiciel de suivi des publics VISUALCOURSE	1 040,00 €	Etat contrat de ville	6 000,00 €	2,87%
Rémunération versées en faveur des publics en parcours	64 000,00 €	Formation apprentissage FIPHFP	12 600,23 €	6,03%
Suivi socioprofessionnel et accompagnement des publics-salaire CIP	35 250,00 €			
Suivi socioprofessionnel et accompagnement des publics-salaire alternant	15 750,33 €			
Frais indirects forfait 20%	34 800,07 €			
		Total des financements publics	123 000,43 €	58,91%
		Autofinancement de la collectivité	85 799,97 €	41,09%
TOTAL DES DEPENSES	208 800,40 €	TOTAL DES RECETTES	208 800,40 €	

AUTORISE la présidente à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier,

DIT QUE les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, seront prévus au budget primitif général de l'exercice 2021 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Pour extrait conforme,
 Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL